

BALANOD

Localisation

Initiale : face à la mairie et à l'école, entre la fontaine et l'école

Actuelle : face à la mairie, route de Saint-Amour,

Clichés

Auteur des clichés : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives

Archives communales et Archives départementales du Jura, R 558



Description

Gros œuvre : obélisque en pierre dure bouchardée sur socle avec deux marches ; chapiteau avec couronnement

Éléments décoratifs : Façade (côté sud) : palme sculptée dans la pierre, croix de guerre, lettres gravées teintées en rouge antique ; couronne d'immortelles sculptée en relief sur les faces est et ouest.

Entourage : quatre dés sommés de pyramidions, prévus dès l'origine, reliés par des chaînes. Une carte postale ancienne le représente tel qu'il est encore, mais avec, au sol, un jardinet et des feuillages sur le carré délimité par les chaînages.

Symbolique religieuse : aucune

Inscription

1914-1918 (dans un cartouche)

AUX ENFANTS DE BALANOD MORTS POUR LA FRANCE

Signature sur le monument

au dos du monument : ÉRIGÉ EN 1920 PAR SOUSCRIPTION COMMUNALE PELLETIER MAIRE



Auteurs

Entreprise : Marbrerie Yelmini-Artaud, à Balanod

Historique de la réalisation

27 septembre 1919 : Suite à une souscription communale, le conseil municipal décide d'ériger un monument aux Morts pour la France.

23 octobre 1919 : Devis et soumission pour la construction d'un monument commémoratif à Balanod par Yelmini-Artaud : fouilles, terrassement et maçonnerie ; marche en pierre dure bouchardée ; 4 bornes en

Pierre dure bouchardée ; socle en pierre dure grésée, poncée avec couronnes et croix de guerre sculptées, motif en saillie portant les dates ; couronnement en pierre dure grésée poncée avec lauriers sculptés ; gravure des lettres ; pose du monument et de l'entourage. Total 9 987,14 F

27 octobre 1919 : approbation par le préfet

5 juillet 1920 : le conseil municipal décide un emprunt de 15 000 F auprès du Crédit Foncier de France pour le monument aux morts (8 000 F), les fontaines (2 000 F) et l'éclairage public (5 000 F) sur 30 ans au taux de 6,95%. Pour paiement des annuités il vote une imposition extraordinaire de 35 centimes à compter du 31 décembre 1920.

8 novembre 1920 : PV de réception du monument commémoratif établi par l'agent voyer cantonal le 12 juillet. Le conseil municipal approuve le PV et décide de payer Yelmini dans les plus brefs délais.

21 mars 1920 : le conseil décide que l'inauguration du Monument aux morts aura lieu le 28 mars 1920 et vote une somme de 1 500 F à prendre sur les fonds disponibles pour couvrir les frais de la fête. Il est décidé d'organiser un banquet gratuit offert aux démobilisés ainsi que des gâteaux et des rafraichissements pour les enfants.

15 octobre 1920 : décret d'approbation du Président de la République

28 mars 1921 : inauguration du monument en présence des élus et du curé.

Financement

Total de la dépense : 9 987,13 F

Souscription : 2 052,25 F

Part communale : emprunt de 15 000 F dont 8 000 F pour le monument à 6,95% sur 30 ans

Conflits commémorés

Défunts

1914-1919 : 26 Morts pour la France avec date du décès

1939-1945 : 1

Population de la commune

1911 : 445 habitants

1921 : 423 habitants

Autres traces mémorielles

Église : ?

Cimetière : ?

École : aucune

Transferts éventuels

Le monument a été approché de quelques mètres de la route départementale à une date inconnue.

Modifications

Il était prévu de sculpter une croix de guerre, elle a été remplacée par un cercle plein en relief. Une murette en béton, construite en 2023, entoure l'espace pour le préserver de la circulation.

Mesures de protection

Monument bien entretenu.